

Aix en Provence le 06/12/2023

Référence dossier : [REDACTED]
CARTE VISA PREMIER
N° de contrat : [REDACTED]

Objet : Réponse à votre demande d'indemnisation

Monsieur,

Vous nous avez sollicités pour la mise en jeu de la garantie Véhicule de location.

Au regard de la Notice d'Information* de votre CARTE VISA PREMIER et après étude de votre demande d'indemnisation, nous sommes au regret de ne pouvoir y répondre favorablement pour les raisons suivantes.

- Conformément aux dispositions contractuelles de la Garantie Véhicule de Location, selon l'article 5 «Exclusions relatives à cette garantie», aucun remboursement n'est dû lors de la location de véhicules tout terrain, 4x4.

Après analyse des éléments communiqués, il apparaît que le véhicule loué fait partie de cette exclusion.

En effet, le type véhicule louer n'est pas couvert pas la garantie Véhicule de Location (4x4). De plus, nous constatons que vous n'étiez pas présent au moment du constat au retour du loueur alors que l'agence était ouverte au moment du dépôt du véhicule.

Dans le cadre de nos engagements qualité, vous êtes susceptible d'être recontacté à l'occasion de notre enquête de satisfaction.

Veillez croire, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Service Relation Clients
Tél. : (33)4.86.91.01.20
Du lundi au samedi de 8h à 20h

* Notice d'Information qui a été remise par l'Etablissement Bancaire et que vous pouvez consulter / télécharger sur le site www.visa.fr ou www.visa-assurances.fr

Assurant France - SAS au capital de 392.250 €, dont le siège social se situe 45 rue Denis Papin, 13100 Aix-en-Provence, dont le numéro unique d'identification est le B 493 481 881 RCS Aix en Provence, et inscrite à l'ORIAS en qualité de courtier en assurance sous le numéro 07030561 (www.orias.fr). N° T.V.A FR33 493 481 881 (Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-7 et L.512-6 du Code des assurances). Entreprise soumise au contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Notre Service Relation Clients est joignable au (33)4.86.91.01.20 - Adresse Postale : ASSURANT - VISA - CS60569 - 13594 AIX-EN-PROVENCE ou sur www.visa-assurances.fr.

En cas d'insatisfaction, vous pouvez formuler une réclamation par écrit auprès de l'un des interlocuteurs de votre choix (gestionnaire, assureur, médiateur) en vous rendant sur le site www.visa-assurances.fr, onglet réclamation. Un accusé de réception vous sera adressé dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. Une réponse vous sera adressée au plus tard dans les deux mois qui suivent la date d'envoi de votre réclamation. Que vous ayez reçu une réponse ou non de la part de l'Assureur ou de votre interlocuteur habituel, vous pouvez saisir le Médiateur de l'assurance deux mois après la date d'envoi de votre première réclamation écrite et dans un délai maximum d'un an. Soit en ligne sur le site www.mediation-assurance.org ou par courrier à l'adresse postale suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 -75441 Paris Cedex 09.